

DEUXIÈME PARTIE

Diagnostic socio-économique

2.1 – La population

(D'après les données Insee des recensements généraux de la population de 1999)

2.1.1 – Évolution de la population

Évolution de la population

	1968	1975	1982	1990	1999	2005
Population sans double compte	931	1251	1441	2022	2884	3804

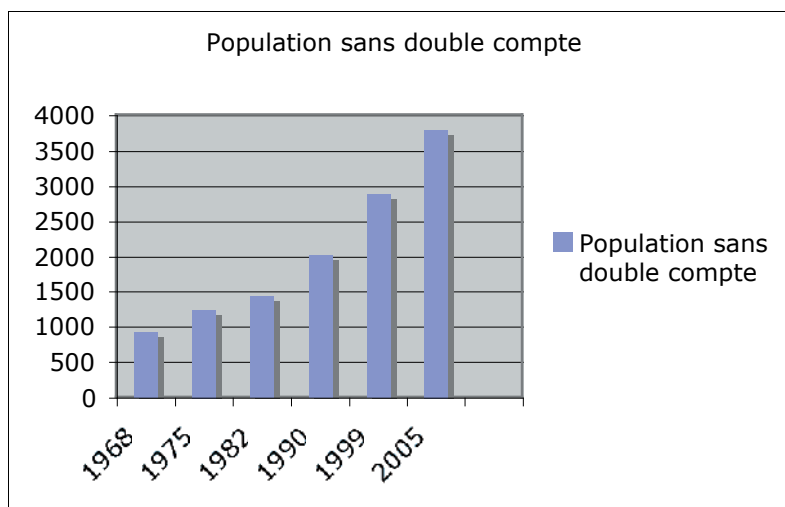
La population du Coudray comptait 3804 habitants en 2005. Elle a connu une augmentation de 43 % entre 1990 et 1999 alors que dans le même temps l'agglomération chartraine a progressé de 3 % seulement : c'est l'augmentation de population la plus forte de l'agglomération. Bien que moindre que pendant la période précédente, cette augmentation s'est poursuivie et a été de 31,9 % entre 1999 et 2005.

La densité était de 5,2 habitants par hectare en 1999.

Taux de croissance

Années	1975	1982	1990	1999
Population (1)	1251	1441	2022	2884
Moyenne intercensitaire		15,19 %	40,32 %	42,63 %
Taux de croissance annuel moyen		1,78 %	3,84 %	3,61 %

(1) Population sans double compte



Soldes naturels et apparents

	Naissance	Décès	Solde naturel	Solde apparent	Variation totale
1962-1968	89	47	42	53	+ 95
1968-1975	125	52	73	247	+ 320
1975-1982	149	61	88	102	+ 190
1982-1990	187	76	111	470	+ 581
1990-1999	286	116	170	692	+ 862

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de la période.

Le solde apparent est la différence entre la variation de la population entre deux recensements et le solde naturel

Le solde migratoire a été particulièrement important entre 1990 et 1999; c'est le plus important du département.

2.1.2 – Répartition de la population par tranches d'âges

Répartition de la population totale par tranches d'âge ces quinze dernières années

Tranches d'âge	1990		1999	
0 à 14 ans	476	23,50 %	717	24,90 %
15 à 29 ans	415	20,50 %	493	17,10 %
30 à 44 ans	537	26,60 %	802	27,80 %
45 à 59 ans	283	14,00 %	518	18,00 %
60 à 74 ans	210	10,40 %	252	8,70 %
75 à 94 ans	99	4,90 %	100	3,50 %
95 ans ou +	2	0,10 %	1	0,00 %
Total	2022	100,00 %	2883	100,00 %

2.1.3 – Évolution de la taille des ménages

Résidences principales selon la taille des ménages

Ménages	1	2	3	4	5	6 ou +	Total
1999	151	277	205	253	85	19	990
%	15,3 %	28,0 %	20,7 %	25,6 %	8,6 %	1,9 %	100 %
Évolution de 1990 à 1999	41,1 %	58,3 %	29,7 %	61,1 %	66,7 %	- 17,4 %	47,5 %

La taille moyenne des ménages était en 1975 de 3,25 personnes, en 1982 de 3,01, en 1990 de 2,93 et en 1999 de 2,91. La diminution de la taille des ménages a été constante de 1975 à 1999, mais reste cependant relativement élevé en 1999. La taille des ménages a, en moyenne sur l'ensemble du territoire national, beaucoup diminué compte tenu des phénomènes de vieillissement de la population et de décohabitation et se situe à environ 2,5 personnes par ménages. Cette relative importance de la taille moyenne des ménages au Coudray est due à l'installation ces quinze dernières années de nombreuses familles.

2.2 – Le logement

(D'après les données Insee des recensements généraux de la population de 1999)

2.2.1 – État du parc existant

Évolution du nombre et de la catégorie de logements

	1999		Évolution de 1990 à 1999
Résidences principales	990	96,7 %	47,5 %
Résidences secondaires	6	0,6 %	100 %
Logements occasionnels	3	0,3 %	100 %
Logements vacants	25	2,4 %	- 10,7 %
Dont :			
logements individuels	858	83,8 %	49,7 %
Logements dans immeuble collectif	166	16,2 %	25,8 %
Ensemble des logements	1024	100 %	45,2 %

Le nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels est très faible.

Résidences principales selon le statut d'occupation

	Logements en 1999		Évolution de 1990 à 1999
	Nombre	%	
Propriétaires	692	69,9 %	42,7 %
Locataires	282	28,5 %	81,9 %
- Logement non Hlm	93	9,4 %	144,7 %
- Logement Hlm	185	18,7 %	63,7 %
- Meublé, chambre hôtel	4	0,4 %	0,0 %
Logés gratuitement	16	1,6 %	- 48,6 %
Ensemble	990	100 %	47,5 %

Le taux de logements locatifs est à maintenir pour conserver un caractère résidentiel, marque de la spécificité du Coudray.

L'objectif fixé par le programme local de l'habitat pour la commune du Coudray est la construction de 435 logements en cinq ans, dont 80 logements sociaux (50 pour l'accroissement du parc et 30 pour le renouvellement urbain de logements déplacés).

L'objectif voulu par la commune est la réalisation d'environ 760 à 810 logements : les 460 logements de la Zac du centre ville et les 300 à 350 logements supplémentaires souhaités sur une période estimée à dix ans. Les objectifs du Plu ne diffèrent guère de ceux du Plh puisqu'ils s'inscrivent dans une période deux fois plus longue et au final ne les excèdent pas.

Concernant le logement social, en 2006 la commune du Coudray comptait 18,36 % de logements sociaux (chiffres du site Sitadel) et en 2007, 1540 logements dont 266 logements sociaux soit 17,27 % du parc (chiffres Insee de 2008).

On constate ainsi une légère baisse du pourcentage de logements sociaux, mais les élus se sont engagés à respecter les 20 % de logements sociaux, sachant que le plan local d'urbanisme a un objectif à dix ans et le programme local de l'habitat à cinq ans. La commune rééquilibrera sa production de logements sociaux en ouvrant progressivement à l'urbanisation son secteur d'urbanisation à long terme de la Butte Cordelle.

Le peu de turn-over pose quelques soucis pour certains équipements collectifs (écoles en particulier). La volonté des élus est de bien mélanger les différents types de logements, locatifs ou non, grands ou petits.

Taille des résidences principales

Nombre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces et +	Total
Nombre de logements en 1999	93	38	130	799	990
%	2,3 %	3,8 %	13,1 %	80,7 %	100 %
Évolution de 1990 à 1999	43,8 %	65,2 %	10,2 %	55,4 %	47,5 %

Ce sont les logements de 2 pièces et de 4 pièces et plus qui ont le plus augmenté entre 1990 et 1999.

Le confort des résidences principales

Installations sanitaires	Nombre en 1999	%	Évolution de 1990 à 1999
Ni baignoire ni douche	9	0,9 %	- 60,9 %
Chauffage central individuel y compris chauffage électrique à radiateurs muraux	932	94,1 %	47,7 %
sans chauffage central	58	5,9 %	45,0 %
Garage-box-parking	818	82,6 %	/
Deux salles d'eau	252	25,5 %	/
Total	990	100 %	47,5 %

Le confort moyen des logements a bien augmenté entre 1990 et 1999.

L'âge des résidences principales

	Époque d'achèvement de la construction				Ensemble
	Avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1989	1990 ou après	
Nombre total de logements	126	199	323	342	990
%	12,7 %	20,1 %	32,6 %	34,5 %	100 %

Les résidences principales sont dans leur grande majorité récentes : plus de 87 % ont été achevées après 1949 et plus de 67 % après 1975. Le tissu urbain du Coudray est récent et s'est constitué autour de petits noyaux anciens.

2.2.2 - Dynamique de la construction

La dynamique de la construction reste importante au Coudray qui poursuit des opérations programmées depuis longtemps.

Ainsi, l'étude du secteur des Larris qui comprend 70 hectares a démarré depuis 1982, soit depuis environ 25 ans et est aujourd'hui dans sa phase chantier. L'augmentation à court et moyen termes des différentes zones d'urbanisation déjà programmées peut être estimée ainsi : dans la Zac du centre ville 96 logements ont été livrés en 2007, 71 sont en cours de livraison et 91 autorisés en 2008, et il est en outre prévu environ 200 logements pour terminer la Zac. Il y aura donc au total 460 logements dans la Zac du centre ville.

En se basant sur le rythme d'accroissement de la population entre 1990 et 1999, le nombre de logements nouveaux peut être estimé en moyenne à 25 par an pour un accroissement de population d'environ 100 personnes par an. Le tableau ci-dessous précise les chiffres concernant le logement après 1999.

	2000		2001		2002		2003		2004		2005		2006		Total		Total
	individuel	collectif	individuel	collectif	individuel	collectif	individuel	collectif	individuel	collectif	individuel	collectif	individuel	collectif	individuel	collectif	
Logts sociaux financés PLUS/PLS					7	3	49		35						91	3	94
Logts commencés (ordre de service)							13	3	49		35				97	3	100
Logements mis en service									7	9	49		35		91	9	100

2.3 – Le foncier

2.3.1 - Foncier et habitat

Type de parcellaire

Le territoire du Coudray possède un parcellaire varié :

- un parcellaire **agricole** de moyenne et grande taille en longues bandes plutôt étroites dans lequel se lit encore une orientation en étoile à partir du carrefour entre les Rd 923 et Rd 29 ;
- un parcellaire de petite taille en lanières très étroites pour les **espaces boisés**, comme les bois des Roches, bois des Gaudinières sur le coteau de l'Eure ;
- des petites parcelles étroites pour les **noyaux urbains anciens**, vieux bourg, hameau des Chaises ;
- des parcelles moins étroites mais de forme encore rectangulaire pour les extensions urbaines de type faubourg, rue du Gord, rue des Bellangères, rue des Gaudinières...
- pour les extensions urbaines plus récentes, un parcellaire assez homogène de forme plutôt carrée pour les lotissements pavillonnaires, un parcellaire de petite taille pour les opérations d'habitat groupé, rue de la Chapelle, rue du chemin de Couppé, par exemple, et un parcellaire plus important pour les opérations de constructions d'habitat collectif.

Les grandes unités foncières et propriétés communales

Il demeure quelques grandes unités foncières, le parc du Gord où se trouve la mairie actuelle, le domaine Le Parc et surtout les vastes emprises consacrées à l'hôpital.

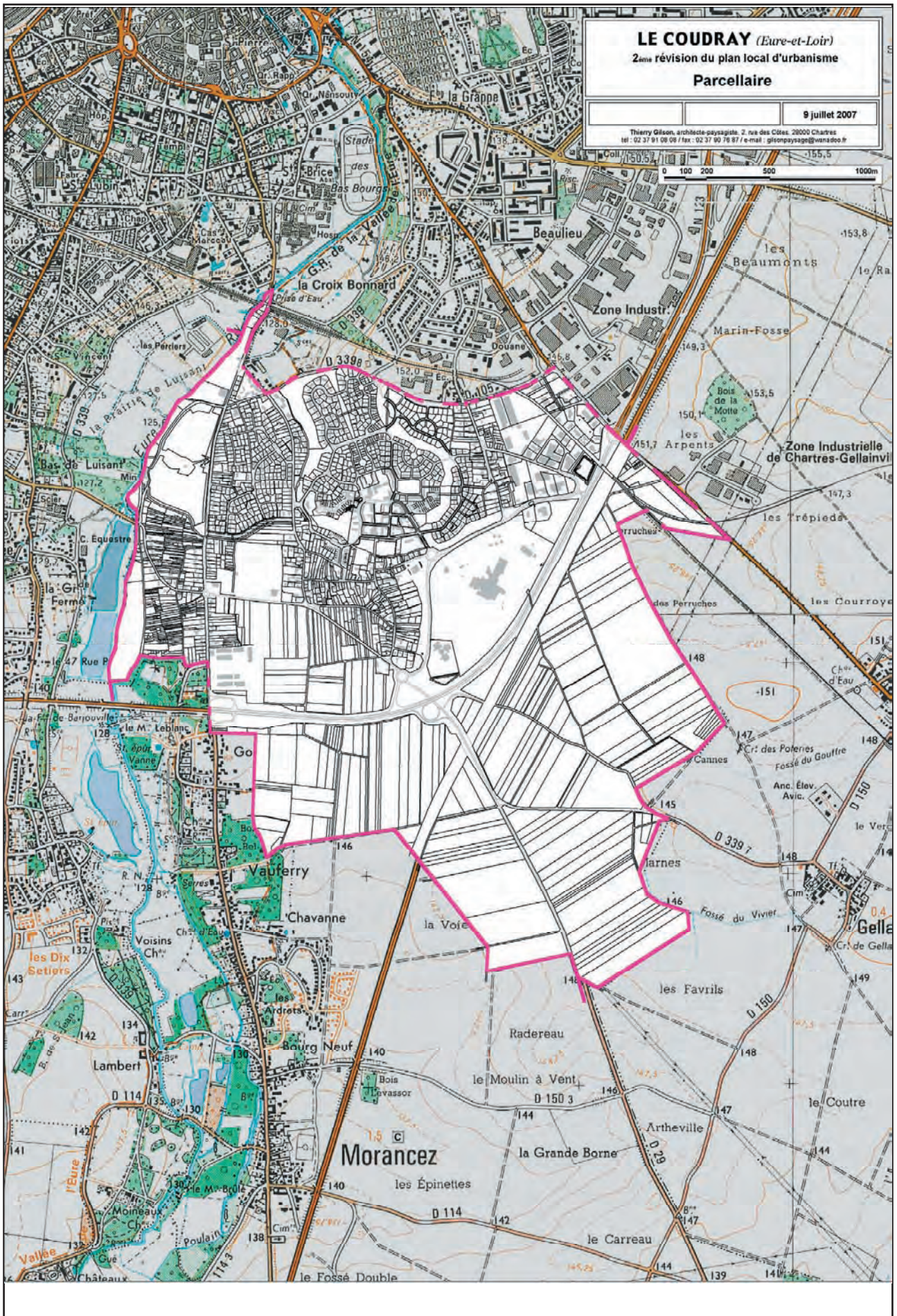
2.3.2 - Foncier et activités

Une grande partie des activités artisanales et industrielles est située sur la zone d'activités du Grand Séminaire aujourd'hui bien remplie. Il reste 22 000 m² de terrains disponibles dans la zone d'activités du Grand Séminaire (d'après le site de Chartres Métropole).

2.3.3 - Foncier disponible

Les zones à urbaniser du Pos actuel sont quasiment toutes consommées à l'exception de la zone 1NA des Vergers. Les programmes de la zone 1NA du Fossé Portier s'achèvent ainsi que la Zac des Larris.

Des potentialités de **renouvellement urbain** existent dans le tissu urbain bâti existant : autour de l'église Saint Julien puisque les élus veulent se donner les moyens de densifier, le long du chemin rural n° 2 dit du Gord avec une opération de densification et de renouvellement urbain en cours... Par ailleurs, le renouvellement urbain de l'ancien site militaire au Cm 101 est en cours.



2.4 – Les activités, l'emploi

(D'après les données Insee des recensements généraux de la population de 1999)

2.4.1 – Population active

Population active ayant un emploi

	1999		
	1999	Évolution de 1990 à 1999	Évolution de 1982 à 1990
Ensemble	1389	48,1 %	35,2 %
Hommes	737	43,4 %	31,1 %
Femmes	652	53,8 %	40,4 %

La population active comprend, au sens de l'Insee, la population active ayant un emploi, les personnes à la recherche d'un emploi ainsi que, depuis 1990, les militaires du contingent.

Le taux de chômage est faible, moins de 5 %. Deux grands pôles d'emplois sont situés sur la commune :

- l'hôpital (qui compte plus de 400 lits disponibles),
- et la zone d'activités située en continuité de celle de Gellainville : 20 entreprises pour 547 salariés. Cette zone regroupe une grande partie de l'offre hôtelière chartraine (quatre enseignes comprenant plus de 100 chambres disponibles au carrefour entre la rocade et la Rn 154).

Population selon la catégorie socioprofessionnelle

	1999	Évolution 1990-1999
Agriculteurs	4	- 50 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	64	- 11,1 %
Cadres, professions intellectuelles sup.	144	33,3 %
Professions intermédiaires	460	125,5 %
Employés	480	62,2 %
Ouvriers	348	10,1 %
Retraités	320	25,0 %
Autres inactifs	408	50,0 %
Total	2228	45,4 %

Ce sont les professions intermédiaires qui ont le plus progressé entre 1990 et 1999. Le nombre d'agriculteurs a diminué de moitié pendant cette même période ; le nombre d'artisans, commerçants, et chefs d'entreprise a lui aussi diminué, mais dans une moindre proportion (11,1 %).

Lieu de résidence - lieu de travail

Actifs ayant un emploi Travaillent et résident :	1999	Évolution 1990 -1999
dans la même commune	216 (15,6 %)	22,7 % - 3,2 points
dans 2 communes différentes :	1 173	53,9 %
- de la même unité urbaine	833	41,4 %
- du même département	1 024	53,1 %
- de départements différents	149	60,2 %
Ensemble	1389	48,1 %

Le nombre de personnes travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence a fortement augmenté de 1990 à 1999. Les trois quarts environ travaillent dans un autre département.

Modes de transport résidence - travail

Actifs ayant un emploi	1999	Part
Pas de transport	48	3,5 %
Marche à pied	27	1,9 %
Un seul mode de transport	1 196	86,1 %
- deux roues	81	5,8 %
- voiture particulière	1 046	75,3 %
- transport en commun	69	5,0 %
Plusieurs modes de transport	118	8,5 %
Ensemble	1 389	100 %

Le mode de transport le plus fréquemment utilisé reste la voiture individuelle, et de loin.

2.4.2 – Structure et dynamisme de l'activité agricole

Il existe encore une exploitation agricole sur la commune du Coudray en 2007 dont l'activité est la culture de céréales ; il en restait quatre en 1999 et une huitaine en 1990.

La partie du territoire communal située au sud et à l'est de la rocade demeure cependant agricole.

2.4.3 – Activités commerciales, artisanales et industrielles

Les activités commerciales artisanales et industrielles sont nombreuses au Coudray et beaucoup d'entre elles sont situées sur la zone d'activités du Grand-Séminaire.

Les commerces sont cependant peu nombreux au Coudray, les habitants continuant à faire leurs emplettes à Chartres et n'utilisant que trop peu ces quelques commerces.

2.4.4 – Services et équipements

Commerces de bouche	
alimentation	<i>supermarché Aldi</i>
boucher	<i>Sarl Saler-hall steak</i>
café	<i>café de la mairie</i>
charcuterie	<i>la Grange du Coudray</i>
commerce alimentaire de détail	
surgelés produits alimentaires	
Bâtiment	
2 maçons	<i>Entreprise Poitrimol et Gomes Sarl</i>
2 carreleurs	<i>Sarl bati carrelages et société chartraine, peintures et accessoires</i>
3 chauffages	<i>Dalkia, Place service et Chauffagiste plombier</i>
2 plombiers	
couverture maçonnerie	
démolition	
économiste de la construction	
électricité, installation industrielle	<i>L'industrielle électrique</i>
électricien	
3 menuisiers	
terrassement	
travaux publics	<i>Screg</i>
ingénierie, études techniques	<i>Tube, profil environnement</i>
Santé	
3 médecins généralistes	
2 dentistes	
infirmière	
kinésithérapeute	
2 orthophonistes	
pharmacie	
podologue	
ambulance	<i>Ambulances chartraines</i>
Club remise en forme	<i>Sauna club 28</i>

Autres	
architecte	<i>cabinet d'architecte</i>
automobile, accessoires,	<i>Bauer direct pièces</i>
garage	
coiffeur	<i>R.D coiffure</i>
3 commissaires priseurs	
conseil commerce extérieur	<i>Sarl Van Berkel Europe</i>
2 déménagements	<i>Pommier Demeco-Flash-transport et Delisle-Royneau-Calberson</i>
expert assurances	<i>Amrex May Racinet</i>
éditions culturelles	<i>Photosprintshop.com</i>
9 experts comptables	<i>ADH experts et Cabinet d'experts comptable Seca</i>
formation professionnelle	<i>AFPA</i>
grue élévateur	<i>Cemnot</i>
4 hôtels	<i>B&B, Confort'Inn, hôtel Formule 1 et Villa hôtel</i>
imprimeur	<i>imprimerie Chauveau</i>
informatique	<i>Ingencys Net</i>
2 informatique logiciels	<i>DM log, Eri concept</i>
2 Internet	<i>Edelweis, Hebergence.fr</i>
central d'achats	<i>Dimatelem</i>
centre d'images	<i>Centre d'imagerie scintigraphique d'Eure-et-Loir, hôpital Louis Pasteur</i>
minoterie	
meuble de bureau	<i>société Befg</i>
motos scooter	<i>FD motos shop</i>
2 peintures revêtements	
3 restaurants	
4 taxi	
Journaux-presse	<i>relay H</i>
Lavage voiture	<i>l'éléphant bleu</i>
2 matériel agricole	<i>Claas France, Société nouvelle Depussay</i>
matériel médical	<i>Ada matériel</i>
mécanique générale	

La commune du Coudray bénéficie de nombreux services et équipements.

Équipements administratifs : mairie, cimetière;

Équipements scolaires : école primaire Jules-Verne (cinq classes), et Léonard-de-Vinci (cinq classes), école maternelle Léonard-de-Vinci (six classes) ;

Équipements de services : hôpital Louis-Pasteur, centre hospitalier Henry-Ey, maison des associations, salle polyvalente, hôtel des ventes ;

Équipements culturels : espace Gérard-Philippe ;

Équipements culturels : vieille église, église Saint-Julien, presbytère, chapelle des Barbelés ;

Équipements sportifs et de détente : stade et terrains de sport, tennis, salle polyvalente, centre aéré, parc du Gord ;

Des équipements collectifs sont en cours de réalisation : une maison de la petite enfance (le diagnostic « Petite enfance » a été mené à son terme et la maison est en cours de travaux), un centre de loisirs sans hébergement (Clsh) et un gymnase (prévu rue du Stade).

Un projet important est en cours, celui de la réhabilitation du centre mobilisateur (le fameux Cm 101) en limite avec Morancez ; ce projet est réalisé sous l'égide de Chartres Métropole.

La vie associative

La vie associative regroupant de nombreuses associations (une dizaine d'associations sportives et une vingtaine d'associations de jeunesse) est très dynamique.

2.4.5 – Le tourisme

Un patrimoine architectural et paysager

Le patrimoine naturel est constitué de la vallée de l'Eure, des espaces boisés particulièrement sur les coteaux de l'Eure et qui communiquent avec les espaces naturels notamment des communes de Chartres et de Luisant, du parc du Gord et des espaces paysagers réalisés dans le cadre du plan vert de l'agglomération du plan vert municipal.

Des équipements de loisirs et de sports

La commune offre de nombreux équipements de loisirs et de sports : le parc du Gord, terrains de sports. Quelques activités de loisirs ont lieu autour de l'eau dont la pêche sur la presque totalité du cours de l'Eure dans sa traversée de l'agglomération, cours d'eau classé en deuxième catégorie.

Un réseau de sentiers de promenade piétons et cyclistes

Quelques chemins de randonnée traversent le territoire : GR pays de la vallée de l'Eure, circuit n° 18 du topo-guide « L'Eure-et-Loir à pied ». Des circulations douces ont été réalisées dans le cadre notamment du plan vert de l'agglomération. Ces promenades seront étendues, toujours en concertation avec Chartres Métropole.

Le plan vert de l'agglomération chartraine

Le principe général du Plan vert de l'agglomération chartraine, adopté par le Conseil communautaire le 19 décembre 2003, consiste à préserver et mettre en valeur les espaces verts existant sur l'agglomération, et à développer les cheminements cyclables et piétonniers. L'objectif est, à terme, d'aménager une « trame verte » permettant de traverser du Nord au Sud l'agglomération en longeant l'Eure en site propre, à pied et à vélo. Cet axe devra être relié aux pistes déjà existantes dans les communes, ou à venir, ce qui permettra de se déplacer entre les différents parcs et espaces verts, d'un bout à l'autre de l'agglomération. Chartres métropole réalisera la trame verte et les coulées douces communautaires où seront aménagées des liaisons douces en site propre, et aidera financièrement les communes à réaliser les principales pistes cyclables et l'aménagement paysager des entrées de villes répertoriées dans le Plan vert.

Les pistes se rejoignent : un cheminement est ouvert depuis le mois de janvier 2005 sur Chartres. Le tracé rejoint les pistes du Coudray depuis la rue Isidore Douin, et la promenade des bords de l'Eure à Chartres en passant devant le centre commercial des Trois Ponts. Une piste cyclable et un cheminement piéton permettent de circuler dans un espace verdoyant totalement indépendant de la circulation routière. Le parcours est éclairé pour la sécurité des usagers en début et en fin de journée. L'ensemble de la promenade des bords de l'Eure, entre les Trois Ponts et le boulevard de la Courtille, va être totalement réaménagé, et le parcours sera étendu côté stade des Bas Bourgs et quartier Saint Brice. Les aménagements des pistes et les plantations sont en cours de réalisation.



Des structures de restauration et d'hébergement

La commune possède des structures d'hébergement, par contre situées dans des espaces peu touristiques (zone d'activités). Si tourisme il y a, il s'agit surtout d'un tourisme de proximité concernant l'agglomération chartraine, activités sportives, randonnées, promenades en famille,...

2.5 – Les réseaux techniques

2.5.1 - Circulation / transport

Circulation automobile

La commune est concernée par l'arrêté préfectoral n° 2033 -1095 du 4 novembre 2003 concernant le classement sonore des infrastructures de transport terrestre : A 11, Rn 154, Rn 123, Rd 105 et Rd 935.

La commune est également concernée par le classement des routes à grande circulation soumises à l'article L. 111-1-4 du code de l'urbanisme par rapport au voisinage de l'autoroute A11 et de la Rn 123.

Quelques autres voies importantes desservent la commune : Rd 935, Rd 29, Rd 105, et les rues Claude-Bernard et des Venelles, voies nouvelles.

La plupart des voies internes aux différents lotissements réalisés ces dernières décennies sont en impasse aux véhicules.

Chemins de fer

Le territoire est traversé par la ligne de chemin de fer, la ligne Sncf Rouen-Orléans. Le projet de réouverture de la ligne aux voyageurs sur la section Chartres-Voves-Orléans est à l'étude.

Transports en commun

Depuis le début de l'année 2007, Chartres Métropole et la communauté de communes de l'Orée de Chartres ont créé le syndicat mixte des transports urbains du bassin chartrain (SMTUBAC). Un syndicat dont le périmètre s'étendra à 39 communes du bassin de vie chartrain. La totalité de la flotte de bus a été remplacée fin janvier 2007 par des bus neufs : plus propres, accessibles à tous (et notamment aux personnes handicapées), plus pratiques, avec une billettique «sans contact», délivrant une meilleure information dans le bus et aux arrêts, équipés de caméras enregistrant image et son et dotés d'un nouveau design.

La ville du Coudray est desservie par deux lignes du réseau Filibus : la ligne qui dessert l'hôpital et la ligne 2 Les Larris.

Plusieurs services sont proposés au niveau de l'agglomération :

Le bus Collège : Filibus met à la disposition des usagers 10 lignes régulières qui sillonnent en toute sécurité l'agglomération de 6h00 à 20h30.

Directs Scolaires : la plupart des établissements scolaires sont desservis par les lignes régulières Filibus. À certaines heures ou selon le quartier, Filibus propose des directs scolaires qui déposent l'utilisateur devant son établissement.

Le ticket «minigroupe» : un nouveau service proposé sur le réseau Filibus vendu 1,50€ uniquement le samedi à bord de tous les bus, le ticket « mini groupe à prix réduit » est destiné aux groupes de 3 ou 4 personnes maximum voyageant ensemble.

Accès PMR / Transport des personnes à mobilité réduite : un service de transport à la demande dans les 7 communes de l'agglomération et Barjouville pour les personnes handicapées et réservé aux personnes domiciliées dans l'agglomération chartraine.

Chemins piétons et cyclistes

Si l'on devait résumer Le Coudray à une ou deux caractéristiques, c'est le formidable réseau de promenades et de liaisons cycles et piétons qui irrigue le territoire communal et se raccorde aux réseaux des communes voisines de Chartres, Luisant... Plusieurs circuits de promenade traversent le territoire communal : le GR pays de la vallée de l'Eure, le circuit n° 18 du topoguide « L'Eure-et-Loir à pied ». (voir le § 2.4.5 tourisme)

Les quartiers du Coudray sont également reliés entre eux par de nombreuses sentes piétonnes.



L'axe piéton vers la cathédrale aux Larris



Promenade plantée



Chemin rural des Bellangères au Clos Thiron

Un réseau de chemins, sentes et ruelles irriguent la ville

2.5.2 - Alimentation en eau potable

L'alimentation en eau potable des communes de Chartres Métropole est assurée par 3 forages et une prise d'eau dans l'Eure. Les forages et périmètres de protection associés sont situés en dehors de l'agglomération : à Berchères-la-Maingot, à Bailleau l'Évêque, à côté du lycée agricole de la Saussaye entre Gellainville et Sours. La prise d'eau dans l'Eure est située au niveau des Trois Ponts à la limite entre Chartres et Le Coudray. L'eau est ensuite traitée soit à l'usine des Réservoirs, soit à l'usine de dénitrification de Lèves.

La procédure de mise en place des périmètres de protection a été engagée par Chartres-Métropole pour les forages de Berchères-la-Maingot et la Saussaye ainsi que pour la prise d'eau dans l'Eure. Des propositions ont été faites pour les deux forages mais ne sont pas encore arrêtés. Il est probable que pour la prise d'eau, le périmètre de protection rapprochée touche la commune du Coudray. Le forage de Bailleau-l'Évêque devrait être abandonné.

(voir annexes sanitaires, notice technique)

2.5.3 - Assainissement

Tout le territoire communal est desservi par le réseau d'assainissement collectif. Le schéma directeur d'assainissement de l'agglomération chartraine prévoit la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

La station d'épuration actuelle a une capacité de 114 000 équivalents-habitants et la future station d'épuration est prévue pour 200 000 équivalents-habitants.

(voir annexes sanitaires, notice technique)

2.5.4 - Collecte et traitement des déchets solides

Chartres Métropole est l'autorité compétente en matière de collecte, traitement et valorisation des déchets.

(voir annexes sanitaires, notice technique)